



Juillet 2019

BULLETIN MUNICIPAL N° 37

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- RENTRÉE SCOLAIRE DU 02 SEPTEMBRE 2019

Dès la rentrée scolaire 2019-2020, l'obligation scolaire s'appliquera à tous les enfants dès l'âge de 3 ans, ce qui signifie concrètement que les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans entre janvier et septembre 2019 seront admis à l'école à partir du mois de septembre. Cela veut dire aussi que les enfants qui auront 3 ans après la rentrée scolaire, mais avant le 31 décembre, commenceront aussi de plein droit l'école en septembre.

Les inscriptions pour cette rentrée sont à effectuer en mairie dès maintenant.

- INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE-RHÔNE-COIRON

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE :

L'année 2019 marque les 80 ans du déclenchement de la seconde guerre mondiale. A cette occasion, le musée lance une opération inédite de collecte d'objets et de documents (lettres, dessins, films, carnets...) en rapport à la vie quotidienne, la Résistance, la Déportation, les prisonniers de guerre, le STO, les combattants étrangers ...ou même liés aux organisations de la collaboration pouvant présenter un intérêt historique. Si nécessaire, les responsables du Musée peuvent se rendre sur place pour émettre un avis.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL :

Il organise un JEU DE L'OIE DES PAYSAGES le mercredi 14 août à 10 h, Place de l'église. Il s'agit de la découverte des paysages caractéristiques du sud de l'Ardèche à partir d'un jeu de l'oie familial (2 h). Prix de l'inscription 4 €, 2 € étudiants, demandeurs d'emploi, - de 12 ans, gratuit - de 6 ans.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : Visites guidées gratuites

- ✚ Mercredi 31 juillet à 19 h, RDV devant la mairie pour une visite « histoires de villages »
- ✚ Judi 29 août à 10 h 30, RDV Quartier les Crottes, terrain du Clau, pour un jeu de piste « échappées en famille » d'une durée de 1 h 30/2 h.

COLLECTEUR DE PILES USAGÉES :

Un collecteur de piles et accumulateurs usagés est à disposition dans le hall d'accueil de la mairie.

- MISSION LOCALE

La Mission locale Centre Ardèche accueille, informe, oriente, prépare et accompagne vers l'emploi les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans. Actuellement, 453 jeunes de la communauté de communes sont accompagnés par ce dispositif.

Vous avez entre 16 entre 25 ans, vous souhaitez devenir autonome financièrement, vous voulez définir et mettre en œuvre un projet pour votre avenir, vous désirez vous investir dans une démarche dynamique vers l'emploi, la Mission locale est là pour vous aider à constituer votre dossier.

Renseignements : 78, rue Kléber 07400 LE TEIL, tél : 04 75 49 49 37, mail : missionlocale@mlca.fr, site : www.mlca.fr

- PANNEAUPOCKET – rappel

La Mairie a adhéré à l'application mobile PANNEAUPOCKET –« Ma commune dans la poche ».

En téléchargeant cette application gratuite sur votre smartphone ou tablette, sans créer de compte, vous trouverez des alertes météorologiques ou des informations communales ponctuelles.

Il suffit de télécharger soit sur Google Play (android) soit sur App Store (Apple) puis de désigner votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter soit la mairie soit directement un correspondant Panneaupocket au 06 48 00 81 84.

- AMBROISIE

Les pollens d'ambroisie, émis majoritairement en août-septembre, provoquent de fortes réactions allergiques (rhinite, conjonctivite, asthme...) chez les personnes sensibles. Les ambrosies se développent et colonisent de nombreux milieux : friches, parcelles agricoles, chantiers, bords de route et de cours d'eau. Elles représentent ainsi une menace pour l'agriculture (perte de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux) .

Les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit (y compris agricoles) sont tenus de :

Prévenir la pousse des plants d'ambroisie,

Nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie

- ASSOCIATIONS

COMITÉ DES LOISIRS :

- AUBADES :

Jeudi 1^{er} août à partir de 18 h au terrain du Clau, quartier Les Crottes, le Comité vous attend nombreux pour profiter de ce moment convivial, préalable à la vogue.

Afin de faire vivre notre village, tous ensemble, venons écouter deux accordéonistes autour de la buvette avec



petite restauration sur place.

- FÊTE VOTIVE :

Vendredi 9 août à partir de 22 h, bal avec TRAC EVENT

Samedi 10 août à 14 h : concours de pétanque en doublettes et à 22 h : bal avec TRAC EVENT

Dimanche 11 août à 9 h : concours de pétanque en tête à tête- sardines grillées offertes aux participants à 12 h. A 14 h, concours de pétanque en triplettes.

- INAUGURATION TERRAIN LE CLAU

La Municipalité convie la population à l'inauguration du local communal sur le terrain du Clau le Vendredi 30 août à 18 h 30.

- ÉTAT CIVIL

Nous avons eu le plaisir de célébrer le 08 juin, le mariage de Laury BAMAS et de Nicolas NÈGRE et le 6 juillet celui de Chloé CAMUS et de Yann CASTERMANT à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur.

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le décès de Madame Georgette BERTRANDE veuve NÈGRE décédée le 3 juillet. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé du vendredi 9 août au lundi 19 août 2019 inclus.

En cas d'urgence, tél : Maire 06 98 12 58 21 ou Adjoint 06 62 59 80 45

Renseignements utiles sur le site www.saint-thome.fr